

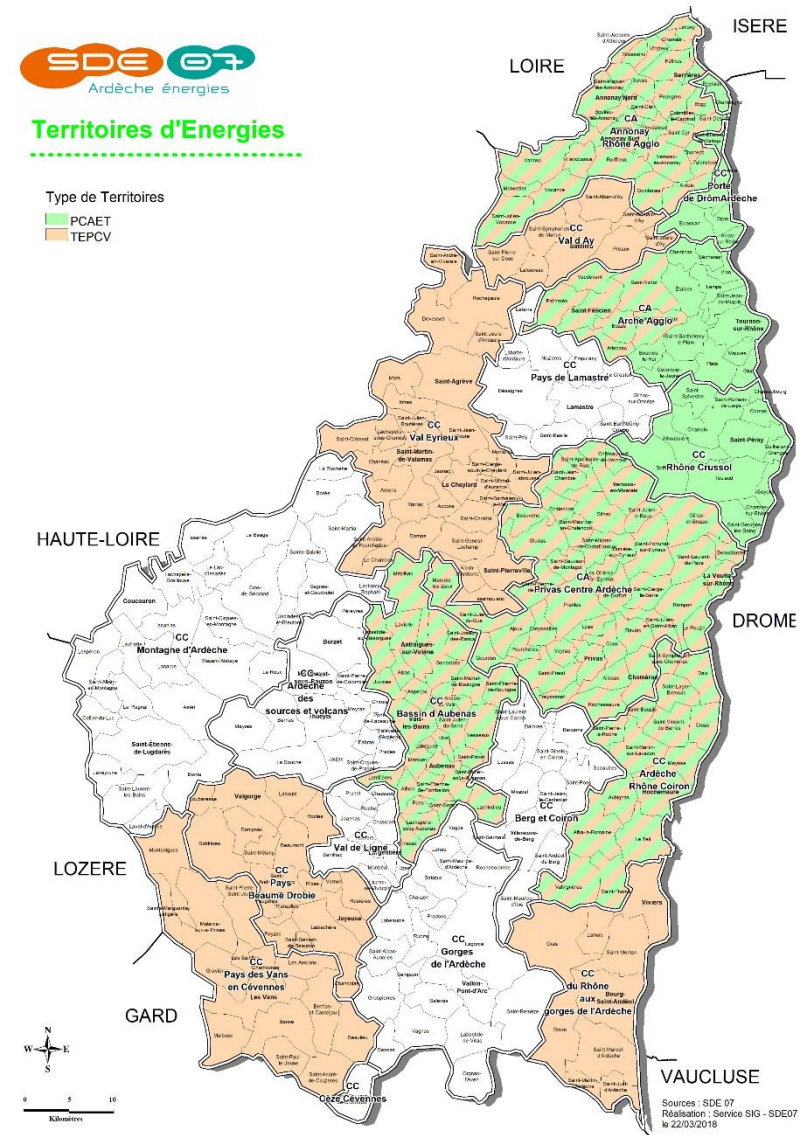
# La Transition Energétique dans les Territoires

Projet et piste de partenariat entre les EPCI et le SDE 07 pour la transition énergétique dans les territoires

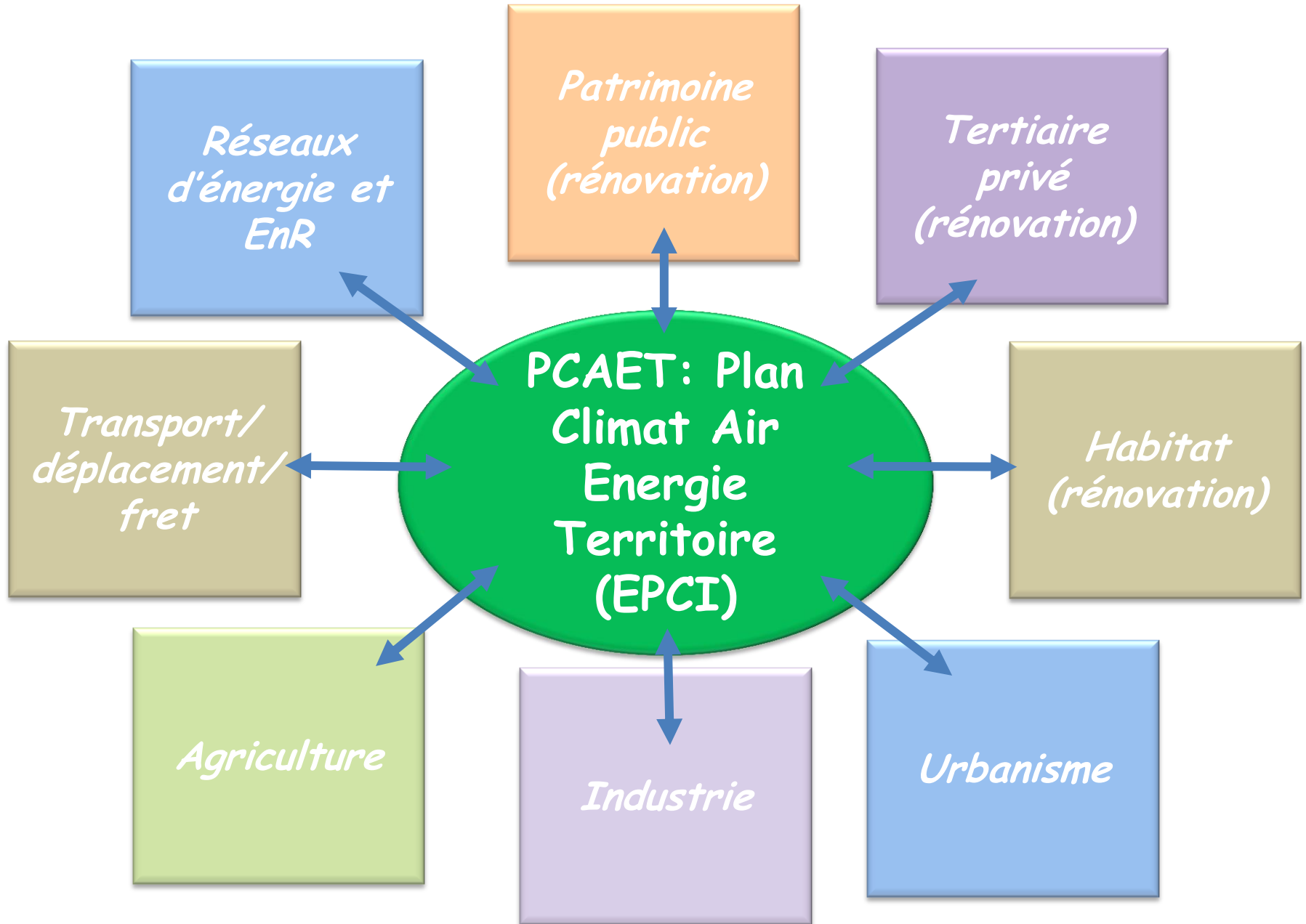
→ Région chef de file dans la mise en œuvre

→ L'échelon intercommunal « coordinateur de la transition énergétique »: PCAET, TEPCV (85% de la population)

→ Objectif du SDE 07 : se positionner en rouage de transmission entre Région/EPCI et EPCI/communes



# Objectifs des PCAET



# Partenariat entre le SDE 07 et les intercommunalités

*AODE\**

*Performance  
énergétique  
bat. publics*

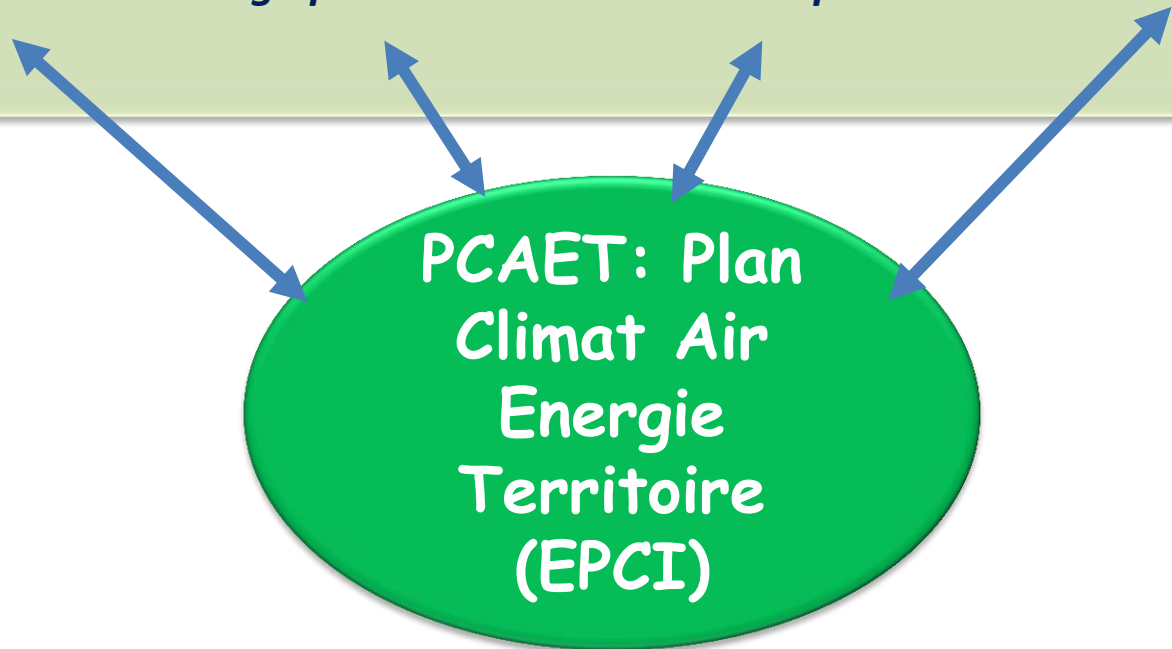
*Eclairage  
Public*

*IRVE\*\**

*\* Autorité Organisatrice de la distribution d'énergie (électricité, gaz, chaleur)*

*\*\* Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Electriques*

**PCAET: Plan  
Climat Air  
Energie  
Territoire  
(EPCI)**



# Relation entre le SDE 07 et les intercommunalités

- Prospective et plan d'action énergétique sur le territoire.
    - Elaboration et/ou mise à jour des PCAET (aide technique et financière)
    - Mise à disposition du logiciel PROSPER
  - Contribution aux actions d'optimisation des réseaux de distribution d'énergie / Schéma directeur énergétique pour S3REnR (GT DDT/RTE/Enedis/SDE 07).
  - Incitation et accompagnement aux actions de transition énergétiques sur le patrimoine des collectivités locales.
    - Suivi et accompagnement sur l'achat et la maîtrise de l'énergie
    - Aide aux travaux par la valorisation des CEE (+lien Plateforme de la Rénovation?)
    - Compétence Eclairage Public
    - Déploiement des IRVE
    - Recherche de financement (Europe, Etat, Région, Département, Caisse des Dépôts, ...) ?
- Echanges d'information, bilan d'activité et suivi d'indicateur
- Le service énergie s'engage t'il sur des moyens (ETP, ...) et des résultats ?

# Comment positionner le SDE 07 sur les missions de transition énergétique des EPCI ?

## Des pistes de réflexion :

- La Commission Consultative Mixte Paritaire, un outil de dialogue avec les EPCI,
- Mise en place de réunion de territoire,
- Adhésion au service Energie par les EPCI,
- Mise en place d'une convention SDE 07 / EPCI : cf. modèle
- Mise en place de Groupe de travail Elu/Elu et Technicien / Technicien.
- Quelle relation avec l'ALEC ?

## Dans un cadre contraint :

- Le budget,
- Les statuts.

# Présentation de la convention

Lecture du projet de convention

## Convention de partenariat technique

Entre les soussignés :

Le **Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche**, sis 283 chemin d'Argevillières - BP 616 - 07006 PRIVAS Cedex, représenté par Monsieur **Patrick COUDENE**, Président, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération du Bureau Syndical du .....,

Et

La **Communauté de Communes** de

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :



# Achat groupé d'énergie

## Les marchés existants

Marché gaz : Coordinateur Energie SDED, Accord Cadre s'achève le 31 décembre 2020.

Marché Electricité : C2-C4 Coordinateur SDE 07, Accord Cadre s'achève le 31 décembre 2019

## Les marchés à venir

Tarif bleu bâtiments

Eclairage Public

Borne de recharge

## Quelle stratégie d'achat ?

- Achat aux clics,
- Exécution du marché
- Demande de rémunération
- Besoin d'une AMO pour les prochains marchés ?

# Achat groupé d'énergie

L'achat aux clics:

